



Google.org Impact Challenge pour les femmes et les filles CONDITIONS DE DEMANDE DE SUBVENTION

EN ENVOYANT UNE DEMANDE DE SUBVENTION EN LIGNE, VOUS ACCEPTEZ, EN VOTRE NOM PROPRE ET AU NOM DE VOTRE ORGANISATION ("**ORGANISATION**"), LES PRÉSENTES CONDITIONS DE DEMANDE DE SUBVENTION ("**CONDITIONS**").

Le **Google.org Impact Challenge pour les femmes et les filles** est un appel à la soumission de demandes ("**Demandes**") en vue de bénéficier éventuellement d'une subvention ("**Subvention**") de la part de Google LLC, dont le lieu principal d'exercice de l'activité se situe au 1600 Amphitheatre Parkway, Mountain View, CA 94043, États-Unis ("**Google**"), d'une filiale ou d'une société affiliée à Google, ou du partenaire de Google chargé de l'administration des subventions, la fondation Tides ("**Tides**"). Ceci est un appel à candidatures et *non* un concours. Le montant et le nombre de Subventions accordées sont à la seule discrétion de Google, de même que la sélection des Organisations bénéficiaires. Votre Organisation et vous-même (selon le cas) êtes liés par les présentes Conditions.

1. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES ORGANISATIONS ET EXIGENCES APPLICABLES AUX DEMANDES DE SUBVENTION : pour être prise en compte, la Demande de votre Organisation doit respecter les critères suivants :

a) Vous devez être un représentant autorisé de votre Organisation.

b) Votre Organisation doit :

- i) disposer d'un siège social dans votre pays de résidence. Les Organisations et les projets situés en Corée du Nord, en Crimée, à Cuba, en Iran ou en Syrie ne sont pas éligibles.
- ii) être enregistrée en tant qu'association caritative ou autre organisation à but non lucratif, établissement d'enseignement ou de recherche public ou privé, ou société à but lucratif à vocation sociale en vertu des lois de votre pays ;
- iii) envoyer une Demande de Phase 1 (telle que définie à la section 2) via le site Web officiel du Google.org Impact Challenge, accessible à l'adresse <https://impactchallenge.withgoogle.com/womenandgirls> ("**Site**") ;
- iv) communiquer sur demande des informations complémentaires conformément aux exigences de Demande de Phase 2 ; et
- v) ne pratiquer aucune discrimination à l'encontre de toute personne ou groupe de personnes dans ses pratiques d'embauche/d'emploi ou dans l'administration des programmes et des services, y compris sur la base de l'orientation ou l'identité sexuelle.

c) Si votre Organisation reçoit une Subvention :

- i) La Subvention ne doit pas être utilisée à des fins d'instruction religieuse.
- ii) La Subvention doit être utilisée à des fins caritatives.
- iii) Vous déclarez et garantisiez que votre Organisation ne s'est pas engagée à conclure une transaction commerciale avec Google à titre de condition ou d'exigence à remplir pour recevoir la Subvention.
- iv) Vous n'avez pas connaissance de quelconques relations, projets ou activités qu'auraient votre Organisation ou l'un des responsables ou membres du conseil d'administration représentant votre Organisation et qui créent ou pourraient créer un conflit d'intérêts potentiel en rapport avec cette Demande ou la réception d'une Subvention potentielle.
- v) Votre Organisation doit accepter les conditions d'un accord de Subvention fourni par Google ou par Tides.

2. PÉRIODE D'ENVOI DES DEMANDES : Google accepte les Demandes selon une procédure divisée en deux phases. Les Demandes de la première phase ("**Phase 1**") seront acceptées sur le Site entre **12h GMT le 7 mars 2021 et 23h59 GMT le 9 avril 2021**. Les Demandes de la seconde phase de la procédure d'examen ("**Phase 2**") s'effectueront sur invitation uniquement. Les Organisations invitées à envoyer une Demande de Phase 2 seront informées au fur et à mesure.

3. Diligence raisonnable : si l'octroi d'une Subvention à votre Organisation est envisagé, vous serez peut-être invité à compléter la Demande en fournissant des informations telles que des états financiers, des renseignements concernant l'équipe de direction et les membres du conseil d'administration, des détails supplémentaires sur l'idée de projet et toute autre information que Google jugerait nécessaire pour évaluer votre Organisation ou sa Demande.

4. TAXES : LES SUBVENTIONS EN ESPÈCES SONT OCTROYÉES À LA CONDITION EXPRESSE QUE L'ORGANISATION FOURNISSE TOUT DOCUMENT REQUIS PAR GOOGLE POUR RESPECTER SES OBLIGATIONS DE DÉCLARATION ET DE PRÉLÈVEMENTS FISCAUX. TOUTES LES SUBVENTIONS EN ESPÈCES S'ENTENDENT NETTES DE TOUTE TAXE QUE GOOGLE EST LÉGALEMENT TENU DE PRÉLEVER. TOUTES LES TAXES IMPOSÉES SUR LES SUBVENTIONS ET/OU LES SUBVENTIONS EN NATURE RELÈVENT DE LA SEULE RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATION. Pour recevoir une Subvention si elle a été effectivement sélectionnée comme bénéficiaire, l'Organisation doit réunir les documents fiscaux demandés par Google ou autrement requis par la législation en vigueur et les remettre à Google ou à l'administration fiscale compétente, conformément au droit applicable. Il incombe à l'Organisation de s'assurer qu'elle respecte le droit fiscal et les exigences de déclaration applicables. Si une Organisation ne fournit pas les documents requis ou ne respecte pas la législation en vigueur, Google ou Tides (selon le cas) peut, à sa seule discrétion, décider d'annuler la Subvention.

5. Licence sur le contenu de la Demande et les éléments envoyés : pour les besoins de l'évaluation de la Demande et de l'annonce des Subventions, l'Organisation accorde par les présentes à Google et à ses sociétés affiliées, partenaires et représentants un droit mondial non exclusif, libre de royalties, perpétuel, irrévocable et entièrement transférable dans le cadre d'une sous-licence les autorisant à utiliser, reproduire, modifier, adapter, publier, traduire, distribuer, copier et afficher tous les éléments envoyés dans la Demande et tous les éléments supplémentaires fournis par l'Organisation à Google dans le cadre de la procédure d'examen de la Demande ("**Éléments**"), ainsi qu'à créer des œuvres dérivées de ces Éléments.

Pour faciliter l'examen de votre Demande, Google peut divulguer celle-ci, ainsi que les Éléments, à ses employés, consultants, agents et à d'autres tiers. Votre Demande et vos idées peuvent être rendues publiques et être présentées à des tiers, y compris, mais sans s'y limiter, dans le cas où nous travaillerions sur des idées ou des technologies similaires, actuellement ou à l'avenir. En nous envoyant une Demande, vous renoncez à l'exclusivité et à la confidentialité de toute information contenue dans celle-ci ou dans les Éléments.

Toutes les Organisations sélectionnées comme bénéficiaires d'une Subvention devront signer un accord de Subvention, qui comportera une clause stipulant que tout droit de propriété intellectuelle créé grâce à la Subvention doit être proposé gratuitement pour quelque usage que ce soit en vertu d'une licence Open Source et être largement diffusé.

6. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE : votre Organisation et vous-même acceptez que vos informations personnelles et les informations de votre Organisation fournies dans la Demande et les Éléments, y compris les noms, adresses postales, numéros de téléphone et adresses e-mail, puissent être traitées, stockées, partagées et utilisées de toute autre façon dans le cadre de la procédure d'examen de la Demande et de l'administration de la Subvention. Ces informations peuvent également être transmises à des pays autres que le pays d'immatriculation de l'Organisation. Dans ces pays, les lois et réglementations concernant la confidentialité peuvent différer de celles du pays d'immatriculation de l'Organisation.

Vous avez le droit d'accéder à toutes les données à caractère personnel détenues par Google dans le cadre de l'examen de la Demande et de les examiner, les rectifier ou les supprimer en contactant Google à l'adresse womenandgirls-challenge@google.com. Toutes les informations personnelles que vous fournissez dans la Demande ou les Éléments sont soumises aux règles de confidentialité de Google, accessibles à l'adresse <http://www.google.com/intl/fr/policies/privacy/>.

7. PUBLICITÉ : en acceptant une Subvention, l'Organisation accepte que Google, ses agences et Tides utilisent son nom et son logo, les informations accessibles au public qui la concernent, les informations concernant la Subvention et/ou les éléments associés approuvés par l'Organisation.

8. GARANTIE : vous garantissez que vous agissez dans les limites de l'autorité dont vous disposez en tant qu'employé, responsable ou directeur de l'Organisation, et que cette dernière accepte que vous envoyiez une Demande en son nom. Vous garantissez également que vos actions n'enfreignent pas les règles et procédures de votre Organisation. Chaque Organisation garantit que la Demande, le projet qui y est décrit et les Éléments (1) ne portent pas atteinte aux droits de propriété, y compris intellectuelle ou industrielle, droits de base de données, droits personnels, moraux ou autres d'un quelconque tiers, y compris, mais sans s'y limiter, à des droits d'auteur, marques, brevets, secrets commerciaux ou obligations de protection de la vie privée, de droit à l'image ou de confidentialité ; (2) ne contiennent aucune information confidentielle ou exclusive ; et (3) n'enfreignent en aucune autre manière les lois applicables.

9. ABSENCE D'OFFRE D'EMPLOI OU DE CONTRAT DE TRAVAIL : l'envoi d'une Demande, l'octroi d'une Subvention ou les présentes Conditions ne sauraient en aucun cas être interprétés comme une offre d'emploi ou un contrat de travail chez Google. Votre Organisation reconnaît avoir envoyé sa Demande de manière volontaire, et non à titre confidentiel ni pour le compte d'un tiers. Votre Organisation reconnaît qu'il n'existe actuellement aucun contrat tacite ni aucune relation de confidentialité, de confiance, d'agence ou autre entre vous ou votre Organisation et Google, et qu'une telle relation ne saurait s'établir du fait que votre Organisation envoie une Demande conformément aux présentes Conditions.

10. JURIDICTION ET PROCÉDURES JUDICIAIRES : les présentes Conditions sont régies et interprétées conformément aux lois de l'État de Californie (États-Unis), sans égard aux règles de conflit de lois. Si l'une ou plusieurs des clauses des présentes Conditions sont déclarées non valides ou non applicables, toutes les autres clauses resteront en vigueur.

11. ARBITRAGE : en envoyant une Demande, votre Organisation accepte la procédure d'arbitrage exécutoire comme moyen exclusif de résolution de tout litige ou toute réclamation ou demande se rapportant de quelque manière que ce soit à ladite Demande. Tout litige, de quelque nature que ce soit, survenant entre vous et Google au sujet des présentes Conditions sera soumis à l'arbitrage exécutoire d'un médiateur choisi par consentement mutuel des deux

parties sur proposition de la société Judicial Arbitration and Mediation Services, Inc. ("**JAMS**") selon les règles en vigueur de cette société à San José, Californie, États-Unis. Les parties acceptent de partager de manière égale les coûts engendrés en cas d'arbitrage.

12. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. GOOGLE ET SES EMPLOYÉS, STAGIAIRES, SOUS-TRAITANTS ET LES REPRÉSENTANTS OFFICIELS DE GOOGLE, DE TIDES OU DE LEURS SOCIÉTÉS MÈRES, FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES ("**SPONSOR**") NE SAURAIENT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES EN CAS DE PERTE DE REVENUS, PERTE DE GOODWILL, DOMMAGES ET INTÉRÊTS EXEMPLAIRES OU PUNITIFS, OU DE PERTES SPÉCIALES, INDIRECTES OU ACCESSOIRES (QUE LES PARTIES AIENT PU OU NON LES PRÉVOIR OU LES ENVISAGER À LA DATE D'ENVOI D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'ORGANISATION). LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE GOOGLE ET DE CHACUN DES AUTRES SPONSORS DÉCOULANT DU PRÉSENT ACCORD EST LIMITÉE À 10 000 USD. AUCUNE DISPOSITION DU PRÉSENT ACCORD N'EXCLUT NI NE LIMITE LA RESPONSABILITÉ DANS LES CAS SUIVANTS : (i) DÉCÈS OU BLESSURES CORPORELLES RÉSULTANT D'UNE NÉGLIGENCE GRAVE OU D'UNE MAUVAISE CONDUITE INTENTIONNELLE ; (ii) FRAUDE OU FAUSSE DÉCLARATION.

13. RENONCIATION. Dans toute la mesure autorisée par la loi, votre Organisation et vous-même renoncez définitivement à toute réclamation, demande, action et cause d'action, qu'elles soient liées à une violation de contrat, à une atteinte à des droits de propriété intellectuelle, à l'utilisation ou la divulgation non autorisées d'un secret commercial, à une violation de la loi (y compris la protection de la vie privée) ou à une demande délictuelle (y compris la négligence), à l'encontre de Google et des autres Sponsors en rapport avec la Demande de Subvention de l'Organisation et les Éléments, et vous les exonérez et les déchargez de toute responsabilité à cet égard. VOTRE ORGANISATION ET VOUS-MÊME RENONCEZ EXPRESSÉMENT À TOUS LES DROITS ET AVANTAGES ACCORDÉS PAR LA SECTION 1542 DU CODE CIVIL DE CALIFORNIE QUI STIPULE QU'UNE EXONÉRATION GÉNÉRALE DE RESPONSABILITÉ NE S'ÉTEND PAS AUX DEMANDES DONT LE CRÉANCIER OU LA PARTIE EXONÉRANTE N'ONT PAS CONNAISSANCE OU NE SOUPÇONNENT PAS L'EXISTENCE EN LEUR FAVEUR AU MOMENT DE L'ACCEPTATION DE L'EXONÉRATION ET QUI, S'ILS EN AVAIENT EU CONNAISSANCE, AURAIENT EU UNE INCIDENCE SUBSTANTIELLE SUR LEUR RÈGLEMENT AVEC LE DÉBITEUR OU LA PARTIE EXONÉRÉE.

14. ENGAGEMENT À NE PAS POURSUIVRE EN JUSTICE. L'Organisation s'engage à ne pas intenter de poursuites, émettre de réclamation ni former de demande à l'encontre de Google ou des autres Sponsors en se fondant en tout ou partie sur sa Demande de Subvention, sur les Éléments utilisés pour l'évaluation de celle-ci ou sur toute propriété intellectuelle associée.

15. INDEMNISATION. L'Organisation défendra et indemnifera Google et les autres Sponsors en cas de responsabilités, dommages, pertes, coûts, frais (y compris juridiques) et dépenses liés à toute allégation ou procédure judiciaire d'un tiers découlant (a) d'une violation des garanties de la section 8 ; (b) de déclarations trompeuses de l'Organisation concernant la Demande de Subvention ou les Éléments ; (c) du non-respect des présentes Conditions par l'Organisation ; (e) de l'acceptation, la possession, l'usage abusif ou l'utilisation d'une Subvention ; (f) de toute atteinte à un droit d'auteur, une marque, un habillage commercial, un brevet ou autre droit de propriété intellectuelle, ou de toute divulgation de secrets commerciaux ou violation du droit à l'image ou de la vie privée, y compris la diffamation ; (g) d'une violation de la loi ; ou (h) d'une

demande délictuelle (y compris la négligence). Google a le droit d'approuver un avocat contrôleur. Une telle approbation ne pourra être déraisonnablement refusée. Elle pourra en revanche être refusée ou retirée en cas de conflit d'intérêts. Google peut nommer son propre avocat non contrôleur, à ses propres frais. Tout règlement nécessitant que Google admette une responsabilité, paie une somme d'argent ou prenne (ou s'abstienne de prendre) certaines mesures nécessitera l'autorisation écrite préalable de Google, laquelle ne pourra être déraisonnablement refusée, soumise à conditions ni retardée.

16. DISPOSITIONS DIVERSES. Toutes les notifications juridiques doivent être rédigées par écrit et en anglais, et adressées au contact principal de l'autre partie (soit legal-notices@google.com pour Google). Les présentes Conditions constituent l'intégralité des dispositions convenues entre les parties. Elles annulent et remplacent tous les autres accords conclus entre les parties eu égard à leur objet.